

## Politique de marque

### OBJECTIF

L'objectif de cette politique est d'établir les paramètres selon lesquels les propriétés de la marque de Bobsleigh Canada Skeleton (" BCS "), y compris, mais sans s'y limiter nécessairement, les logos, les photographies, les séquences vidéo et les rendus, peuvent ou ne peuvent pas être utilisés.

### CHAMP D'APPLICATION

Cette politique est destinée à être utilisée comme une ligne directrice de travail. BCS se réserve le droit modifier ses limitations concernant la propriété de l'image (photographie/vidéo), l'utilisation du logo, etc.

### UTILISATION DES BIENS DE LA BCS

Les éditeurs doivent :

- Être un partenaire actuel de BCS et ne pas être un partenaire en conflit afin d'utiliser le logo BCS et/ou l'image de l'athlète BCS concerné(e) ;
- N'utiliser le logo BCS et/ou l'image de l'athlète BCS concerné(e) qu'après avoir reçu l'accord formel de BCS et de l'athlète concerné(e) ;
- S'assurer que toutes les images applicables (i) répondent aux normes établies par BCS et (ii) sont approuvées par le PDG de BCS ou le responsable de la communication/du marketing de BCS.

Les images seront mises à disposition dans les suivantes, étant entendu que tout manquement à l'une de ces conditions peut entraîner la perte de l'accès de l'éditeur ou la perception de frais supplémentaires :

- BCS doit approuver au préalable le placement d'une image ;
- Les images ne peuvent être utilisées qu'une seule fois, ne sont pas transférables et ne doivent pas être revendues ;
- Toute utilisation d'image doit être accompagnée du crédit photo suivant : nom du photographe/ Bobsleigh Canada Skeleton ;
- Les images seront mises à disposition (i) moyennant une redevance si l'utilisation est de nature corporative, ou (ii) gratuitement si l'utilisation est destinée aux médias traditionnels éditoriaux ;
- Toute modification apportée à une image doit être approuvée par BCS et soutenue par le(s) athlète(s) BCS concerné(s) ;
- L'examen et l'approbation du BCS sont nécessaires avant l'impression ou la production.

Les éditeurs ne doivent PAS :

- Utiliser toute propriété de BCS sans l'autorisation préalable de BCS et du/des athlète(s) BCS concerné(s) ;
- Créer leurs propres propriétés pour représenter n'importe quel produit ou service BCS ;
- Utiliser toute image de BCS sur une affiche, une brochure, un panneau, un site web ou tout autre matériel pour promouvoir une relation avec BCS, des produits ou des services sans l'autorisation préalable de BCS et du/des athlète(s) concerné(s) ;

- Ajouter leurs propres images et/ou retirer toute propriété de BCS qui pourrait leur être fournie par BCS pour être incluse dans une publication ;
- Retirer tout élément de marque sur l'uniforme ou la luge d'une équipe BCS.

## **IMAGERIE OLYMPIQUE**

Toute image ou tout libellé de bobsleigh ou de skeleton canadien utilisé en association avec les Jeux olympiques, même s'il est approuvé par l'organisation olympique, doit quand même être approuvé par BCS.

Toute utilisation non autorisée des noms et emblèmes olympiques peut donner lieu à des poursuites judiciaires de la part des organisations olympiques.

BCS n'approuve pas l'utilisation non autorisée des noms et emblèmes olympiques par toute entreprise, association ou organisation en ce qui concerne le bobsleigh et le skeleton au Canada.

## **DEMANDES**

Toutes les demandes d'images ou de vidéos doivent être faites par l'intermédiaire du service de communication/marketing de BCS ([hpprchrish@shaw.ca](mailto:hpprchrish@shaw.ca)), que ce soit à des fins commerciales, médiatiques ou éducatives.